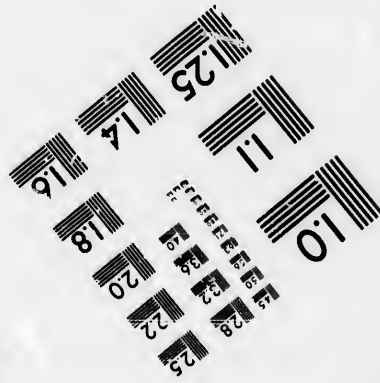
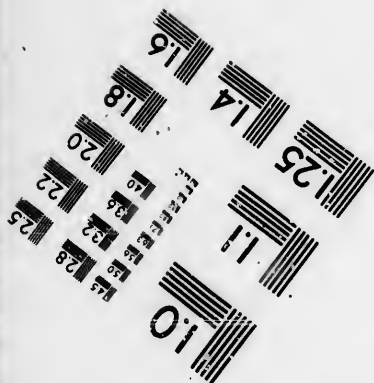
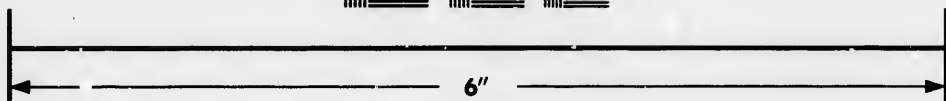
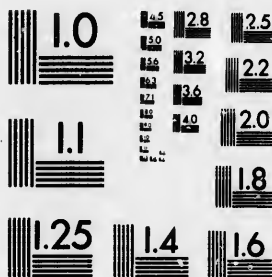


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notas techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé la meilleure exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui pouvant exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

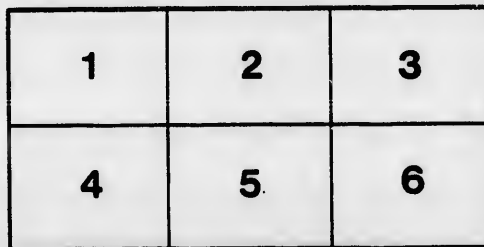
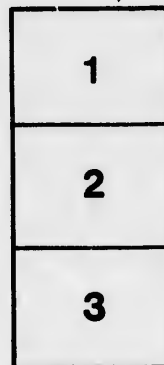
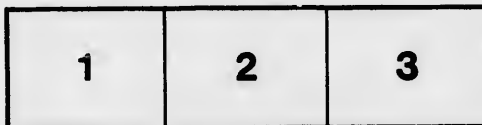
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".



Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails
du
odifier
une
image

rrata
co

pelure.
n à

32X



1888-89.

CONSEIL

-- DES --

Arts et Manufactures

-- DE LA --

PROVINCE DE QUÉBEC.



RÈGLEMENTS

-- DES --

Classes - de - Dessin - du - Soir

ÉCOLE DE MONTRÉAL.

76 ET 80 RUE ST. GABRIEL.



Cet
qui le
Gratu

L'é
breus
tion
appre

C'es
afin q
diffère

L'ex
dans
espère
dans
et l'ut
ment

1888-89.

1888-89.

CONSEIL

— DES —

- Arts et Manufactures -

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.

Classes de Dessin du Soir.

— ÉCOLE DE MONTRÉAL —

Cette circulaire est publiée dans le but de donner des informations, à ceux qui le désirent, concernant le but du Conseil en établissant les Classes Gratuites du soir.

L'école a pour objet de donner des instructions de dessin et de ses nombreuses et utiles applications à l'industrie, à ceux ayant goût et inclination pour ces sujets, mais plus principalement aux artisans et aux apprentis.

C'est le but du Conseil de faire l'instruction aussi pratique que possible, afin que les élèves puissent profiter des connaissances obtenues pour les différents métiers et branches d'industrie dans lesquelles ils sont engagés.

L'expérience journalière nous démontre la grande valeur du dessin dans tous les métiers et, comme les classes sont gratuites, le Conseil espère que les patrons ainsi que les employés montreront leur intérêt dans l'importance du travail. Les premiers en faisant connaître la valeur et l'utilité de l'école, et les derniers par leur assiduité à suivre régulièrement les classes.

LISTE DES CLASSES.

Les classes s'ouvriront pour la saison aux salles de l'Ecole, 76 et 80 rue St.-Gabriel (entrée par la ruelle Fortification) jeudi le 8 Novembre 1888 et se termineront le 8 Avril 1889.

Ci-suit le programme des cours du soir devant être donnés dans cette institution, savoir:—

DESSIN A MAIN LEVEE (avancés).

Mardis et Vendredis, M. RÉNÉ QUENTIN

DESSIN A MAIN LEVEE (commencants).

Lundis et Vendredis, MM. E. BREGENT ET F. S. CLEVERLY

DESSIN DE MACHINES.

Mardis et Jendis, MM. J. T. GARDHAM ET HUGH COWPER

DESSIN D'ARCHITECTURE,

Lundis et Jendis, MM. E. BÉLANGER, I. C. ET A. BENOIT

LITHOGRAPHIE.

Lundis et Vendredis, M. J. A. P. LABELLE

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

Mardis et Vendredis, M. ARTHUR VINCENT

PEINTURE DECORATIVE.

Lundis et Jendis. M. F. E. MELOCHE

CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

Lundis, Mercredis et Vendredis, M. L. H. BLOUIN

PLOMBERIE.

Mercredis et Vendredis, M. F. HORTAN

CLASSE DE PATRONS (pour cordonniers.)

Lundis et Jendis, M. J. GODIN

Mardis et Vendredis, M. A. PATRIE

Les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p. m.

Les élèves qui se proposent de suivre les classes, se présenteront le soir de l'ouverture ou tous les soirs subséquents après l'ouverture des classes.

Les classes sont entièrement gratuites à ceux qui suivaient les cours à la fin de la dernière session; tous les autres seront requis de payer la somme d'une piastre qui sera retournée à la fin de la session, si l'élève n'a pas été absent plus que 4 fois de la classe à laquelle il appartient.

Council des Arts et Manufactures

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.

RÈGLEMENTS

— DES —

Classes de Dessin du Soir.

ÉCOLE DE MONTREAL.

Salles de l'Ecole :—76 et 80 rue ST.-GABRIEL, MONTREAL.

L'Instruction est donnée en français et en anglais, et les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p.m.

La session pour 1888-89 commence le 8 Novembre 1888 et finit le 8 Avril 1889.

I. Les classes du soir, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, sont ouvertes à tout élève audessus de 15 ans, sexe masculin.

II. Les applications pour admission sont reçues dans la salle des classes sur des formes fournies pour l'occasion. Chaque pétitionnaire pour admission doit se présenter lui-même. Une lettre de recommandation de son patron est regardée comme désirable.

III. Comme le nombre d'applications pour admission dans les classes de l'école est plus considérable que le nombre qu'elle peut contenir, il devient nécessaire pour les pétitionnaires d'attendre jusqu'à ce qu'une place soit vacante, après quoi ils seront admis suivant l'ordre de leur application. La seule exception à cette règle, aura lieu quand le nombre des aspirants dépassera le nombre des places probablement vacantes pour la saison. Dans ce cas la préférence sera donnée à ceux dont l'occupation demande une connaissance de l'enseignement donné.

Les élèves qui ont obtenu admission dans une classe pour laquelle ils ne sont pas encore qualifiés, seront renvoyés par le professeur dans une classe qui lui semble nécessaire.

Ensuite, ils sont entrés comme aspirants pour cette classe, s'ils le désirent, mais ils sont sujets aux mêmes conditions que les nouveaux aspirants de la même date.

IV. Chaque élève manquant trois fois, sans excuse satisfaisante, perd sa position dans l'école. Les élèves absents pour cause suffisante, et qui veulent retenir leurs places, doivent se rapporter au professeur, soit verbalement ou par écrit, avant que trois absences soient enregistrées.

V. Aucun élève doit laisser l'école quand la classe est en session, excepté avec la permission du professeur.

VI. Pour toute infraction de bonne conduite ou violation à aucune règle de l'école, un élève sera suspendu pour un temps limité, à la discrétion du professeur. Une seconde offense sera punie par son renvoi de l'école. Chaque élève est tenu d'observer les règles de la plus stricte propreté, en sa personne et dans ses habitudes.

VII. Les élèves peuvent acheter à l'école leur papier à dessin, crayon, etc., qui leur sont requis.

VIII. A la fin de la session, les élèves doivent prendre charge de leurs planches à dessin, leurs instruments, etc., car le Conseil ne prend pas sous sa responsabilité la garde de ces effets.

IX. Les élèves doivent être obéissants aux professeurs et doivent suivre les méthodes données, et faire seulement ce qui leur est désigné par les professeurs.

X. Tous dessins ou autres ouvrages faits dans l'école, seront retenus durant la session; à la fin le Conseil peut retenir toutes ouvrages qu'il considère désirables. Le reste sera retourné aux élèves par le professeur.

Aucun dessin ne doit être donné au professeur comme fini, sans qu'il soit propre et prêt pour inspection et avec le nom de l'élève y attaché.

PLAN D'INSTRUCTION.

CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVEE.

Cette classe comprend deux divisions: 1o. les commençants, 2o. les plus avancés.

DESSIN A MAIN LEVEE (commençants).

Lundis et Vendredis, MM. E. BREGENT ET F. S. CLEVERLY, Prof.

Dans la classe des commençants, sont admis seulement ceux qui commencent à dessiner ou ceux qui ne possèdent que des notions vagues sur ce dessin.

L'instruction commence avec les principes élémentaires, et les élèves en premier lieu travaillent d'après des modèles en lignes droites et des combinaisons des lignes droites dans la forme de croix, carrés, etc. Ensuite viennent les courbes, les cercles et la combinaison des courbes et lignes droites, formes de géométrie simple et définitions géométriques, ensuite les conventions simples, les dessins et les exercices à main levée.

Dans cette classe, sur le tableau noir, seront données des instructions sur les éléments de la géométrie.

CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVEE (cours avance.)

Mardis et Vendredis, M. RENÉ QUENTIN, Professeur.

Cette classe a pour but l'enseignement supérieur du dessin à main levée; les élèves qui s'y présenteront, devront par conséquent, posséder les notions élémentaires de ce dessin.

Le professeur s'attachera absolument à l'enseignement du dessin de figures; la figure bien dessinée étant, selon lui, l'acheminement à la perfection dans l'exécution, quelque soit le genre auquel l'élève se destine.

Les élèves qui voudraient spécialement s'occuper de paysage ou d'un genre particulier de dessin, devront en faire la demande au professeur, M. René Quentin, soit verbalement, soit par écrit.

DESSIN DE MACHINES.

Mardis et Jeudi, .. MM. J. T. GARDHAM ET HUGH COWPER, Prof.

Cette classe est destinée à ceux qui se livrent à la mécanique. Pour les apprentis et autres employés dans les manufactures de machines, l'instruction leur sera d'une grande valeur. Une connaissance élémentaire de dessin linéaire est requise avant qu'un élève puisse rentrer dans cette classe. L'instruction est d'un caractère très pratique; les élèves étant souvent obligés de faire des dessins à l'échelle d'après des croquis exécutés par le professeur.

DESSIN ARCHITECTURAL.

Lundis et Jeudi, MM. E. BÉLANGER, I. C. ET A. BENOIT, Prof.

Cette classe a pour but l'enseignement du dessin linéaire à tous ceux dont la profession ou le métier exige de telles connaissances. A ceux qui n'en possèdent aucune notion, seront enseignés les premiers principes de cet art si utile; tandis que les plus avancés auront l'avantage de pouvoir se perfectionner dans leur genre respectif. Ainsi, les commençants comme les plus avancés, seront l'objet de la plus grande attention de la part des professeurs.

D'ailleurs les études de chaque élève seront dirigées de manière à l'éclairer dans le genre de dessin qui lui convient le mieux pour son état.

Les ouvriers de tous les corps de métiers, entre autres, trouveront un avantage réel à suivre ces cours.

Avec l'aide du dessin linéaire, le MENUISIER et le CHARPENTIER pourront, non-seulement comprendre les plans de l'architecte, mais sauront, eux aussi, mettre sur le papier, dans un ordre convenable, les idées qu'ils auront conçues.

Il permettra au MEUBLIER de donner aux objets qu'il veut exécuter, des formes gracieuses et élégantes; tandis que le FERBLANTIER et le FABRICANT de CORNICHES en tôle pourront, à l'aide de la géométrie élémentaire ou descriptive, découper leurs patrons et modèles sans avoir recours au tâtonnement ni compter sur le hasard.

Chaque élève devra se procurer les articles suivants:—

Une planche à dessin, de 30x18; une boîte d'instruments, deux équerres, une feuille de papier Whatman, un T en bois, un crayon dur (6 H), $\frac{1}{2}$ doz. de punaises, un bâton d'encre de Chine, un godet pour encre, une gomme. On pourra se procurer ces effets à l'École.

CONSTRUCTIONS DE BÂTISSES ET D'ESCALIERS.

Lundis, Mercredis et Vendredis, M. L. H. BLOUIN, Professeur.

Cette classe a pour objet de rendre les charpentiers, bâtisseurs et autres, capables de faire des tracés et dessins d'escaliers et autres ouvrages, et aussi d'exécuter ces travaux en bois dans les salles de l'école. Une instruction spéciale d'une grande valeur sera donnée, ayant rapport à la construction des escaliers. Les outils et matériaux seront fournis pour ce propos. Des leçons et explications seront aussi données ayant rapport à certaines matières concernant la construction des bâtisses.

CLASSE DES PLOMBIERS.

Mercredis et Vendredis, M. F. HORTAN, Professeur.

Ces classes seront sous la charge immédiate des membres de l'association des maîtres plombiers.

Cette classe a été arrangée pour qu'elle puisse s'appliquer aux apprentis, aux journaliers et aux chefs de boutiques, engagés dans toutes les branches de plomberie.

Une boutique a été préparée, et les cours se composeront de courtes lectures ou de "causeries de boutiques," et d'une instruction pratique.

L'instruction sera donnée sur les sujets suivants, tels que: tuyau bossé, le pliage des tuyaux, le soudage et l'essuyage des joints, le brûlage du plomb, les privés et leurs appareils, l'empêchement des écoulements d'eau, les bains, les éviers et égouts, les attrapaires, les tuyaux d'eaux sales, les connections des tranchées avec les égouts, la ventilation des égouts, etc., le fournissement d'eau, les citernes de maison, leur construction, leur règlement, etc.

Les matériaux requis seront fournis gratuitement.

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

Mardis et Vendredis, ... M. ARTHUR VINCENT, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner l'instruction à ceux qui emploient le ciseau, mais plus particulièrement aux tailleurs de marbre et de pierre, sculpteurs sur bois, etc. La terre glaise, dont on se sert pour les modèles, peut être amollie aussi souvent qu'on l'exige ; ceci met l'élève en état de travailler facilement et avec rapidité, d'obtenir de vifs résultats et devenir familier avec la forme ; il donne premièrement au tas de glaise l'apparence grossière de l'objet qu'il veut reproduire, et le finit à l'aide des doigts et des outils. La terre glaise requise est fournie gratuitement.

Les élèves qui désirent joindre cette classe, devraient posséder quelques notions de dessin à main levée ; pour les tailleurs de pierre, cependant, cette condition ne sera pas strictement exigée.

CLASSE DE LITHOGRAPHIE.

Lundis et Vendredis, ... M. J. A. P. LABELLE, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner aux apprentis et ouvriers des établissements où la lithographie ou autre ouvrage semblable est faite, une occasion de s'instruire et de pratiquer l'ouvrage qu'ils ne sont pas permis de faire dans les ateliers où ils sont employés régulièrement.

L'instruction commence par la préparation de la pierre lithographique, et continue régulièrement, pas à pas, jusqu'à ce que l'élève soit capable de finir un dessin sur la pierre, prêt pour la presse. L'instruction est aussi donnée pour graveurs sur pierre et les travaux au crayon ou à la plume.

La classe est ouverte à tous ceux qui sont suffisamment avancés dans le dessin, pour les mettre en état de la suivre avec avantage ; pour ceux dont l'emploi demande une connaissance du dessin, telle instruction est donnée qui les rendra capables de reproduire leur ouvrage sur la pierre.

Les pierres et autres matériaux requis par l'élève seront fournis gratuitement.

CLASSE DE PEINTURE DECORATIVE.

Lundis et Jeudis, M. F. E. MELOCHE, Professeur.

Le but poursuivi dans cette classe, est de permettre aux élèves, de peindre des morceaux d'ensemble, ou des motifs de décors, que leur patron n'ose pas leur confier à l'atelier. Les élèves peintres dans les ateliers de la ville, où ils sont employés, sont souvent retardés dans leur avancement par ce fait. Afin de les mettre en état de pouvoir être utiles à leurs patrons plus tôt, les élèves assidus et studieux trouveront à l'école, les moyens de développer leurs talents et de former leur goût. L'enseignement pratique qui leur est donné, tout en promouvant leurs intérêts en les familiarisant avec le maniement du pinceau, les maintiendra dans la voie du progrès et leur fera aimer l'art dont ils auront à suivre les préceptes. Il est inutile aux jeunes gens de se présenter, s'ils ne connais-

sent déjà les principes du dessin. Cependant ceux qui désirent embrasser la carrière de l'art et qui n'ont pas les connaissances requises pour entrer dans la classe de peinture décorative, pourront s'adresser au professeur, qui les dirigera vers le cours qu'ils devront suivre avant d'entrer dans sa classe. Les matériaux (pinceaux exceptés) sont fournis par l'école.

CLASSE DES PATRONS (pour cordonniers.)

Mardis et Jendis,	M. JOSEPH GODIN.
Lundis et Vendredis,	M. ALFRED PATRIE.

Ce cours de leçons a été préparé pour les personnes employées dans les manufactures de chaussures et particulièrement pour celles travaillant dans le département du coupage des hauts.

La classe est établie afin de donner une instruction pratique sur le coupage des patrons de chaussures, et pour l'étude et la pratique du coupage pratique et artistique, comprenant les chaussures de toutes sortes.

Après l'instruction par le professeur, les élèves seront obligés de poser et d'ajuster les patrons sur la forme. Les instructions seront illustrées par des échantillons de matériaux, etc. Chaque élève devrait se procurer les outils nécessaires; une liste desquels sera fournie sur demande.

Les classes seront fermées pour les vacances, le 22 Décembre 1888, et rouvriront le 9 Janvier 1889.

Il n'y aura pas de classes ouvertes le 25 Mars 1889, fête de l'Annonciation.

S. C. STEVENSON, B. A.,

Secrétaire et Directeur.

